

NAUFRAGE

politique.union@sonapresse.com

Les intempéries rendent difficiles les recherches

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

DEPUIS le lancement des recherches en vue de récupérer les corps des naufragés du 9 mars dernier dans les eaux gabonaises, les équipes commises à cette tâche ont, une nouvelle fois, rencontré de sérieuses difficultés à gagner la mer, en raison des intempéries.

Comme les jours précédents, le chef d'état-major de la Marine nationale, le capitaine de vaisseau Charles Hubert Bekale Meyong, a annoncé hier, lors du point de

situation, que " le dispositif naval des Forces de défense et de sécurité n'a pas pu prendre la mer en raison des conditions météorologiques défavorables." Aussi, dans le but de faciliter la sortie des dépouilles à la morgue de l'hôpital d'instruction des armées d'Akanda (HIAA), ce dernier a précisé pour ce qui est de la situation au niveau des pompes funèbres, que " deux (2) corps restent à identifier ".

À ce jour, le bilan provisoire des opérations de recherches reste le même, c'est-à-dire, 124 secourus et 30 décès. Cependant, les opérations se poursuivent.



Le capitaine de vaisseau Charles Hubert Meyong Bekale.

Lucile n'oubliera pas de sitôt...

Christelle NTSAME
Port-Gentil/Gabon

LUCILE n'est pas près d'oublier la nuit tragique du mercredi 8 au jeudi 9 mars 2023. Nuit du naufrage du bateau Esther Miracle de la société Royal Cost Marine, à bord duquel elle se trouvait aux côtés de plus d'une centaine de compatriotes et d'étrangers.

" Je n'arrive toujours pas à avoir un sommeil paisible. J'ai souvent l'impression que les murs de la maison bougent au rythme des vagues dont le bruit ne quitte pas non plus mes oreilles ", relate-t-elle, angoissée. Régulièrement, poursuit-elle, " je me réveille en sursaut dans la nuit. J'ai toujours dans mes oreilles les cris et les pleurs des uns et des autres. Dans ma tête, les images des différentes personnes décédées sous mes yeux. Chaque nuit, j'ai l'impression d'être en train de revivre cette tragédie, c'était horrible." En pleine nuit, " quand on nous a demandé de sauter, je me suis jetée dans la mer. Sans savoir où j'allais tomber. Je ne sais même pas ce qui m'a poussé. Il faisait noir. Je ne voyais rien. En tombant, je me suis rendu compte qu'il y avait déjà des gens devant qui étaient dans le canot

gonflable. Je ne sais pas comment j'ai fait, mais j'ai réussi à nager jusqu'au canot et à y monter. Monsieur Abiaghe François nous a demandé de nous accrocher les uns aux autres par les coudes pour que nous restions tous ensemble. On criait de peur, certains vomissaient, c'était la panique totale. Il y avait même des femmes enceintes ", raconte Lucile. " Je me souviens, il y avait une fille à qui une autre disait saute, saute. Et elle, perchée au bord du bateau répondait en pleurant, qu'elle ne pouvait pas sauter, parce qu'elle avait peur. Elle est restée et elle est morte."

Ancienne employée du pétrole à Port-Gentil, résidant désormais à Libreville où elle gère une brocante en partenariat avec sa sœur qui vit à l'étranger, Lucile se rendait dans la ville de sable pour assister aux obsèques de son papa. " C'est moi qui avais le gros du matériel des obsèques. J'avais aussi le trousseau de ma petite sœur qui venait d'accoucher", mais tout est resté dans l'eau, a confié Lucile, qui n'oubliera pas de sitôt cet épisode funeste de sa vie.

Port-Gentil/Aide aux victimes : les bénéficiaires bientôt à la caisse

Christelle NTSAME
Port-Gentil/Gabon

DEPUIS le 27 mars dernier, les rescapés et les familles des disparus du naufrage d'Esther Miracle perçoivent l'aide de l'État au niveau des services du Trésor public, à Libreville. Une aide décidée par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, dans le cadre de la solidarité nationale. Histoire pour l'exécutif de montrer aux victimes et à l'entourage des

personnes décédées ou disparues, qu'ils ne sont pas seuls dans cette douloureuse épreuve.

À Port-Gentil, la capitale économique où se trouvent près d'une vingtaine de rescapés, mais aussi plusieurs familles endeuillées, si cette aide parvient effectivement aux intéressés, les choses ne vont cependant pas à la même vitesse qu'à Libreville. À la direction provinciale du Trésor, les services sont actuellement en attente des instructions de la hiérarchie à Libreville. " Une fois

que les mandats de paiement des bénéficiaires seront disponibles, on nous les enverra et nous informerons les victimes ", a assuré un cadre de cette administration. À noter que certains rescapés ont fait le choix de rallier Libreville, peu avant le 27 mars, pour entrer en possession de leur argent. Alors que d'autres, afin d'éviter toutes les tracasseries liées au déplacement, préfèrent attendre que cette aide leur parvienne à la trésorerie provinciale.



Le Trésor public de Port-Gentil va recevoir les ayants-droit sous peu.